

# le marin

16 septembre 2020



L'affiche de la manifestation ne fait pas dans la nuance. (Photo : DR)



Les pêcheurs, les citoyens et  
les associations environnementales  
ont le regret de vous inviter  
aux Funérailles de

## la Pêche Artisanale

(40 000 avant J.C – 25 Septembre 2020)

Un rassemblement aura lieu en hommage à la petite pêche côtière  
**le 25 Septembre à 10h30 sur le port de Concarneau,**  
(devant les bureaux du fossoyeur France Pélagique,  
en parallèle du baptême du nouveau chalutier géant SCOMBRUS)

Dress Code : tenue et masque noirs



# Mobilisation contre le « Scombrus » de France pélagique

Mobilisation contre le « Scombrus » de France pélagique

Le baptême à Concarneau, le vendredi 25 septembre, du chalutier de 81 mètres de l'armement France pélagique, suscite une mobilisation des opposants au modèle économique de l'armement.

L'association Pleine mer a, le 10 septembre, appelé à une « manifestation festive » sur le quai opposé à celui prévu pour le baptême. Elle programme des « funérailles de la pêche artisanale et des ressources marines » devant le site concarnois de l'armement, qui arme aussi trois bolincheurs en association avec l'armement de Patrice Pétillon.

France pélagique, dirigé depuis janvier par Geoffroy Dhellemmes, qui a pris la succession de son père Antoine, est une filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk. Comme ses prédécesseurs, les Prins Bernhardt et Sandettie (qui sort de flotte), le Scombrus, sorti en juillet des chantiers norvégiens Havyard, pratiquera la pêche d'espèces pélagiques (maquereau, chinchard, hareng et merlan bleu), congelées à bord et débarquées aux Pays-Bas, à Ijmuiden le plus souvent.

Un modèle industriel contesté

Pleine mer dénonce le modèle économique de Cornelis Vrolijk, « géant de l'industrie de la pêche néerlandaise, entreprise très financiarisée qui possède de nombreux chalutiers géants, et s'accapare les quotas des pays européens via ses filiales ». L'association estime « qu'un bateau de ce type nécessite de concentrer énormément de quotas pour être rentable ». Et aussi qu'il « impacte fortement la ressource ».

L'initiative de Pleine mer a reçu le soutien de plusieurs structures proches, comme l'association des ligneurs de la pointe de Bretagne, qui se sont souvent opposés aux bolincheurs de Patrice Pétillon, de la Plateforme de la petite pêche, de l'association environnementaliste Bloom, très mobilisée contre les Pays-Bas dans le dossier de la pêche électrique.

Elle a aussi le soutien du comité départemental du Var. Et sur son compte Facebook, le comité régional des pêches de Normandie « dénonce ces chalutiers qui vont à l'encontre de la pêche artisanale, pêche que nous prônons. Mardi dernier (NDLR : le 8 septembre), le commissaire européen à la pêche [Virginijus Sinkevičius], en visite à Cherbourg, nous a rappelé que ces bateaux et leur pratique étaient dans la légalité. Mais est-ce normal que de tels chalutiers puissent exercer leur activité librement dans une mer de Normandie de plus en plus industrialisée ? »

Bernard JÉGOU

Construit en Norvège, le « Scombrus » a fait ses essais en mer aux Pays-Bas. (Photo : Cornelis Vrolijk).